

Compte rendu de la réunion de Conseil Municipal du vendredi 10 avril 2015 à 20h

Date de la convocation : 30 mars 2015

Présents : Christine BALANDRAT, Henri BECAUT, Hervé CHOMET, André GAME, Gérard KNOELL, Philippe LEROY, Bernard MALBRUNOT, Angélique MOUILLERE, Hervé PETIOT, Henri SEULLIET, Angéline VERNISSE

Secrétaire de séance : Henri SEULLIET

Choix des investissements : Monsieur le Maire à présenter tous les travaux et achats prévus en 2015 : Derniers travaux sur bâtiments école/cantine - Mise en sécurité du virage de l'église - Réfection de la voirie : chemin du Prince d'Orange, chemin à Lafont, chemin de L'Afrique/Le Vernillet – Création du terrain de pétanque sur le stade – Achat d'un taille haie – Achat de guirlandes – Mise aux normes électriques dans logement communal. Tous ces investissements sont détaillés sur le budget donné à chaque conseiller, et consultable en mairie.

Vote du budget primitif communal 2015 :

FONCTIONNEMENT	DEPENSES	RECETTES
	241 774 €	224 249 €
Excédent de fonctionnement reporté de 2014		17 525 €
TOTAL	241 774 €	241 774 €

INVESTISSEMENT	DEPENSES	RECETTES
	118 794 €	164 458 €
Déficit d'investissement reporté de 2014	45 664 €	
TOTAL	164 458 €	164 458 €

Le budget primitif communal 2015 est approuvé à l'unanimité.

Vote du budget primitif assainissement 2015 :

FONCTIONNEMENT	DEPENSES	RECETTES
	11 910 €	5 355 €
Excédent de fonctionnement reporté de 2014		6 555 €
	11 910 €	11 910 €

INVESTISSEMENT	DEPENSES	RECETTES
	57 761 €	57 847 €
Déficit d'investissement reporté de 2014	86 €	
	57 847 €	57 847 €

Le budget primitif assainissement 2015 est approuvé à l'unanimité.

Ouverture d'une ligne de trésorerie : Afin de faire face aux dépenses d'investissement, il est nécessaire d'ouvrir une ligne de trésorerie de 50 000 €. L'offre du Crédit Agricole est retenue avec un taux de référence basé sur EURIBOR aet une marge de 1,45 % et pour une durée de un an. Monsieur le Maire précise que la ligne de trésorerie n'engendre pas de frais de dossier, ni de commission de non utilisation.

Demande de fonds de concours à la Communauté de Communes Le Donjon Val Libre : La Communauté de Communes a inscrit dans son budget un fonds de concours de 10 000 € sur deux ans à chaque commune membre pour un montant total de travaux de 20 000 €HT. Monsieur le Maire propose de demander ce fonds de concours sur les travaux de voirie et sur la mise aux normes du logement communal. Le Conseil Municipal charge Monsieur le Maire à faire la demande sur ces travaux.

Participation de la commune de Loddes aux frais de fonctionnement de l'école pour l'année 2014 : un enfant de Loddes a fréquenté l'école de Montaiguët-en-Forez en 2014. Monsieur le Maire précise que les frais de fonctionnement de l'école (chauffage, eau, électricité, téléphone, internet, fournitures scolaires, personnel ATSEM) sont calculés au prorata du nombre d'enfants présents dans l'année et en fonction de la section fréquentée. La participation de Loddes pour un enfant s'élève à 859,68 €. Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à établir la facture pour la commune de Loddes.

Vente d'un chemin rural : Suite à la demande d'un administré souhaitant acquérir un chemin rural de desserte longeant sa propriété à "Chez Calais", le Conseil Municipal, après réflexion et à l'unanimité, décide de lui vendre le chemin rural de desserte au prix de vente de 1,20 € le mètre linéaire. Les frais de géomètre et d'enregistrement resteront à la charge de l'acquéreur. Une enquête publique sera mise en place à compter du lundi 20/04/2015 jusqu'au lundi 04/05/2015 soit 15 jours réglementaires et nécessaires. Le Conseil Municipal nomme Madame GIRARDON Françoise comme commissaire enquêteur. Les permanences seront les lundi 20/04/2015 et mercredi 29/04/2015 de 9h à 12h. Un registre pour d'éventuelles observations sera tenu en mairie à disposition du public.

Contrat d'Avenir de Corentin ROUGERON : Son contrat prend fin le 18 mai 2015. Le Conseil Municipal décide de renouveler son contrat pour deux ans dans les mêmes conditions, soit du 19 mai 2015 au 18 mai 2017.

Le Maire, Henri BECAUT

Les Conseillers